

1 – SOUTENIR LES PRATIQUES EN MILIEU SCOLAIRE

Fiche action 1/2

Soutenir les enseignants dans la conception et/ou la conduite de projets d'éducation à la nature

Constat préliminaire/Note d'opportunité

L'école primaire et le début du collège accueillent les enfants à un âge où ils sont le plus réceptifs aux thématiques liées à la nature.

L'éducation à la biodiversité, par le biais de l'éducation à l'environnement et au développement durable, figure très clairement dans les programmes scolaires ; les enseignants sont invités à intégrer ces thématiques dans leurs enseignements par plusieurs circulaires officielles.

Les enseignants ont souvent le sentiment d'être démunis pour développer des projets d'éducation à la nature, n'ayant, eux même que peu de culture et de fibre naturaliste.

Ils sont néanmoins plutôt très motivés, conscients des enjeux de l'importance de l'éducation à la nature. Par exemple, dans le cadre des Etablissements du Développement Durable, le thème de la biodiversité est communément abordé par les écoles et les collèges.

Or, déjà, certaines structures pratiquent auprès des établissements scolaires le conseil et le soutien aux projets d'éducation à la biodiversité. Il conviendrait de développer ce service.

Par ailleurs, on peut aisément identifier sur le territoire régional de nouvelles personnes aptes à renseigner, à aider, à conseiller les enseignants.



Enjeu(x)

Multiplier le nombre et la qualité des projets d'éducation à la biodiversité en milieu scolaire

Objectifs de l'action

- Solliciter les projets d'éducation à la nature en milieu scolaire
- Assister et accompagner les équipes éducatives dans la conception et la conduite de projets
- Inciter les groupes à mener des actions concrètes sur leur environnement naturel local

Description générale de l'action

Formation des conseillers en montage de projets (voir fiche 8/3)

Diffuser l'information aux établissements scolaires de l'offre des « accompagnateurs locaux de projets », assistants au montage de projet en éducation à la nature, disposant de temps pour aider les équipes éducatives à concevoir leur projet

Les accompagnateurs de projets apportent leurs compétences sur le plan :

- Technique (aménagements, conseils de mise en place, entretien...)
- Méthodologique (montage du projet, rédaction du projet d'école ou d'établissement)
- Pédagogique (dispositifs existants, méthode, démarche, activités...)

Présenter aux écoles le dispositif et le réseau de structures locales aptes à leur apporter une aide. Promouvoir les actions existantes du type : « Opération hirondelles » d'HNNE, « Refuges LPO »... « Ornithosite », « Sitébiodiver », « A vos mares », « A marée basse »... et autres programmes et dispositifs locaux.

Public cible

Toutes les équipes éducatives des écoles primaires, des collèges et des lycées

Niveau de territoire

L'ensemble du territoire de la Région/Territoires

Opérateur potentiels

Associations du collectif et autres structures agréées par le collectif

Moyens à dégager

- Formation d'accompagnateurs de projets dans chaque territoire (voir Fiche 8/3)
- Promotion du dispositif par les réseaux institutionnels et associatifs
- Demande d'agrément IA
- Séances de travail adressées aux équipes enseignantes

Financement de journées d'accompagnement :

2 jours x 25 établissements par an

Financement de déplacements : 50 km en moyenne x 50 jours

Financeurs potentiels

Région, départements, DREAL

Indicateurs

25 projets d'écoles par an

Niveau de difficulté du projet

Choix des thèmes

Temps consacré à chaque projet

POINTS FORTS

L'effet démultiplicateur important

L'action structurante

La valorisation de l'expérience de professionnels de l'éducation à l'environnement

La proximité entre les acteurs locaux et les conseillers

La cohérence avec les programmes scolaires

Engagement de l'action

